

Les nouveaux mandarins

Il fallait entendre le président d'Energie Ouest-Suisse, Christophe Babaiantz, s'indigner sur les ondes romandes la semaine dernière: l'autorité indépendante en matière de radio-télévision venait de rejeter – quelle audace – sa plainte contre une émission du téléjournal relative à l'initiative de Franz Weber préconisant d'enterrer la ligne à haute-tension Galmiz-Verbois.

La suffisance des producteurs et distributeurs d'électricité repose sur une série de caractéristiques significatives. Ils bénéficient du monopole d'une énergie de réseau et sont chargés d'une tâche – l'approvisionnement en électricité – qui les auréole d'une mission de service public. Organisés selon des formes juridiques qui leur garantissent le plus souvent une grande autonomie – établissement de droit public, société d'économie mixte voire entreprise privée à capital public, et souvent de nature supracantonale –, ils se tiennent éloignés du contrôle des autorités politiques. Détenteurs d'un savoir scientifique, ils en retirent un évident sentiment de supériorité.

Si l'on ajoute à cela l'autonomie que confère l'aisance financière, on mesure le pouvoir sans frein laissé aux technocrates qui, seuls finalement, dirigent ces entreprises. De là au mépris des juges, il y a un pas qui est vite franchi.

D'autres services publics sont organisés de manière très décentralisée. On n'observe cependant pas à un même degré cette constitution d'un véritable Etat dans l'Etat. Les banques cantonales sont confrontées aux dures réalités de la concurrence, les transports publics à celles des excédents de charges. Même le lobby routier se trouve beaucoup plus éclaté dans la structure étatique et dépendant des procédures politiques et juridiques.

Le secteur énergétique, lui, existe pour lui-même. Et pas seulement sur le plan public, comme émanation organique de l'Etat. Lui donnant la main, on trouve un secteur

para-étatique privé florissant. L'Association suisse des électriciens (ASE) appose sa marque sur tous les appareils homologués en Suisse. Par ses normes, la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) impose ses priorités et sa manière de concevoir l'aménagement, la construction, l'équipement de notre vie de tous les jours. A ces deux groupements, l'Etat a délégué d'importantes prérogatives sans véritablement fixer un cadre et des objectifs.

Absence de contrôle par l'autorité politique, au gré de la confiance à ceux qui savent et de la spécificité cultivée de l'économie électrique. Absence de contrôle par le marché en raison de l'inexistence d'un choix, d'une transparence des causes et des effets pour le consommateur. Un secteur en roue libre qui détermine pourtant de large pans de l'avenir.

Face à cette situation, le renforcement du contrôle démocratique est indispensable. C'est aux collectivités publiques, qui disposent de tous les moyens politiques, juridiques et financiers de le faire, de manifester leur volonté dans ces *organismes*. A elles de se rappeler qu'ils ont été créés ou repris par elles; ils ne sont pas une fin en soi mais un moyen au service d'une fin peut-être à redéfinir. Un contrôle accru du marché, d'autre part, s'impose. Là aussi, c'est la finalité qui a été perdue de vue au profit de la perpétuation d'une structure. Des modes de calcul des prix plus proches de la vérité des coûts, la prise en compte financière d'une véritable comptabilité écologique doivent contribuer à créer les conditions de l'exploitation de l'énergie la plus bénéfique: celle qu'on économise.

Ni nationalisation, ni privatisation, ces vieilles lunes idéologiques. Mais s'impose la nécessité de casser l'arrogance d'une technocratie qui nous entraîne dans sa perte.

Le Grand Conseil brade la protection de la forêt

■ (rd) Le débat sur le plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire (PDC) a connu un de ses moments forts avec l'examen d'une proposition du Conseil d'Etat visant à restreindre le caractère "sacré" de l'aire forestière. Le libellé de cet objectif du PDC est le suivant :

CONSEIL DES ETATS

La vaudoise Yvette Jaggi

■ Yvette Jaggi, on ne la présentera pas aux lecteurs de DP. Candidate au Conseil des Etats, nous lui souhaitons réussite. On sait, pour le reste, que DP n'est pas un périodique électoral. En contestant sur son terrain le monopole de l'Entente, Yvette Jaggi va réveiller, non seulement le parti socialiste, mais aussi ses adversaires. Ils vont donc préparer, n'ayant pas attendu sa candidature déclarée, son procès pour manque de conviction fédéraliste vaudoise. Or, on l'affirme sans paradoxe, ce sont ses convictions vaudoises qui ont décidé Yvette Jaggi à accepter cette candidature. Le canton est plus riche, plus généreux, plus divers que sa représentation actuelle aux Etats. Ce n'est pas seulement le combat de la gauche contre la droite, des salariés contre les représentants du patronat, pas seulement l'affirmation du locataire ou des consommateurs, mais la certitude que l'image conformiste des Raymond-Reymond de droite n'est pas l'image complète – c'est-à-dire conforme – du canton. D'où l'engagement de la vaudoise Yvette Jaggi.

Domaine Public

"S'opposer au sacrifice de terres agricoles, lors de la réalisation d'infrastructures, en cherchant d'autres solutions, quitte à mettre l'espace forestier à contribution."

Les terres agricoles étant les principales victimes des constructions d'infrastructures (routes, autoroutes), il peut paraître tentant d'en "sauver" en les déchargeant de ces atteintes sur la forêt. Malheureusement, le problème est tout autre et ceci sur plusieurs points:

Juridiquement, une telle mise à contribution est totalement contraire aux dispositions fédérales en la matière et la tentative vaudoise, relayée par d'autres cantons romands, vise à miner les mesures fédérales qui ont permis de sauver l'aire forestière depuis 1902.

L'attaque opérée qui tend à imposer certaines infrastructures est un premier pas vers une urbanisation des forêts. Après les routes, ce sera les STEP, puis finalement des installations privées qui envahiront les bois. Economiquement, l'exploitation forestière et l'industrie du bois étant dans les chiffres rouges, une rentabilisation des forêts par une utilisation élargie et non conforme aux règles en vigueur est tentante. Enfin, en attaquant la forêt, on tente de minimiser le rôle protecteur qu'elle remplit, contre les avalanches et glissements, pour l'approvisionnement en eau, comme poumon des villes.

Le fait que l'entreprise d'eau minière d'Henniez a acquis des domaines et les reboise pour améliorer la qualité de ses sources montre bien ce rôle protecteur. Un reboisement peut même être une condition importante pour la qualité d'une activité économique.

Analyse d'un vote

Le vote du Grand conseil vaudois ayant fait l'objet d'un appel nominal, il est possible de le décortiquer selon

divers critères. Au total, seuls 49 députés ont refusé la mise à contribution de l'espace forestier alors que 103 l'approuvaient. La répartition selon les partis donne des résultats sans surprise; l'entente bourgeoise approuve massivement la contribution : radicaux (50-2), libéraux (35-0) et UDC (11-0).

La gauche, les nationalistes et les écologistes la refusent : socialistes (3-36), nationalistes (2-4), GPE et ASV (0-5).

Les démocrates chrétiens et communistes quant à eux n'arrivent pas à s'unir sur cette question.

Si l'on ventile les résultats selon la provenance géographique des députés, on obtient la répartition suivante:

Villes et banlieue	41-37
Bourgs	25-7
Campagne	37-5

Il apparaît donc que les députés des villes sont plus disposés à une protection totale de la forêt que ceux des campagnes.

Enfin, si l'on considère la profession des députés, on voit ce qui suit:

Paysans, viticulteurs	32-0
Entrepreneurs, commerçants	11-2
Ingénieurs, médecins, prof.	21-12
Employés, fonctionnaires	11-32

Les députés en principe les plus proches de la forêt, les paysans, sont donc à 100% d'accord de démanteler sa protection absolue !

Finalement, s'il faut bien noter une surdétermination des diverses catégories par l'appartenance partisane – tous les paysans habitant la campagne font partie de l'Entente bourgeoise et une majorité d'employés/fonctionnaires des villes sont socialistes – on constate malgré tout que les mots d'ordre "écologistes" n'ont pas encore touché les mandataires bourgeois dans les parlements.

Sur le fond, il faut élaborer des alternatives à cette mise à contribution des forêts :

- Mieux protéger les terres agricoles en bloquant les meilleures d'entre elles par des plans sectoriels (surfaces d'assolement)

- Commencer d'envisager la restitution à l'agriculture et sylviculture de surfaces équivalentes à celles que l'on consacre à la construction de nouvelles installations.

Phare ou étincelles ?

■ (jd) Le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes ressemble à un feu d'artifice: resplendissant et multicolore au firmament, il perd de son éclat en retombant au sol.

L'article constitutionnel adopté en 1981 à une majorité relativement confortable brille de mille feux. Sa première concrétisation, le droit matrimonial, passe plus difficilement la rampe en 1985. Le programme législatif présenté en février 1986 par le Conseil fédéral et discuté par le Conseil national lors de sa dernière session, n'incite guère à l'optimisme: contraintes économiques et financières, vœux pieux y sont largement présents.

La situation est plus précaire encore dans les cantons. L'inventaire des discriminations ancrées dans les législations est loin d'être terminé. On semble attendre que la Confédération fasse d'abord son travail et préférer adapter le droit au gré des révisions législatives dont la nécessité se fera sentir. Un saucissonnage qui conduit à banaliser le principe de l'égalité des droits.

L'article constitutionnel interdit les discriminations formelles entre hommes et femmes. Mais il exige également du législateur qu'il agisse pour supprimer les inégalités matérielles, les inégalités de fait. Enfin il permet d'attaquer directement devant les tribunaux des inégalités de salaire pour un travail de valeur égale. Un vaste programme qui exige la mise en place d'une stratégie. Faute de quoi les femmes pourraient bien se retrouver plus

défavorisées encore: levée de l'interdiction du travail de nuit, augmentation de l'âge de la retraite, suppression de la rente de veuve, sans que soit améliorée la situation des femmes sur le marché du travail.

On peut certes mettre en place une procédure plus efficace pour garantir l'égalité salariale. Mais cette garantie ne profitera vraiment aux femmes que lorsqu'elles auront pleinement accès au marché du travail et à tous les postes de responsabilité. Ce qui implique égalité dans la formation, dans le perfectionnement, à l'embauche et lors des licenciements, dans le cursus professionnel. Le salaire égal, c'est bien; encore faut-il disposer d'un salaire.

Nouveau droit matrimonial, âge de la retraite, égalité des salaires sont des thèmes qui ont jusqu'à présent dominé l'actualité. Ces sujets, qui relèvent au premier chef de la responsabilité de la Confédération, ne doivent pas faire oublier le rôle important que peuvent jouer les cantons et les communes, voire même les organisations privées dans la promotion de l'égalité. Le Jura, dès son entrée en souveraineté, a mis en place un Bureau de la condition féminine, une institution dont les autres cantons pourraient utilement s'inspirer.

Le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes indique une direction, il ne décrit pas en détail le futur de cette égalité. Point de départ et non aboutissement, il invite à un large débat sur l'avenir des rapports sociaux et sur les moyens d'y parvenir.

ARLESHEIM

A pied, en tram ou à vélo

■ Au mois de mars, nous avons signalé la création à Arlesheim (BL), d'un groupe de citoyennes décidées à s'engager concrètement pour la lutte contre la pollution de l'air (voir DP 856). Il s'agissait dans un premier temps de dire non à la création de 24 places de parc au centre de la localité — qui selon les opposantes, n'auraient pas eu d'autre effet que d'attirer un trafic automobile supplémentaire et inutile — l'idée à plus long terme étant d'inciter les gens à faire leur achats quotidiens au village (plutôt qu'à Bâle), à pied, en tram ou à vélo.

Grâce à une campagne active, menée

principalement de bouche à oreille, les arguments écologiques ont trouvé un terrain favorable, puisque l'assemblée générale de la commune s'est prononcée contre le crédit de construction. La lectrice qui nous écrit pour nous signaler cette petite victoire note avec satisfaction que l'animation créée autour de ce problème a également eu pour effet d'attirer plus de 320 personnes à une assemblée qui normalement n'en regroupait guère plus de 60. Le slogan de la campagne: "à Arlesheim, on utilise la voiture quand c'est nécessaire et on y renonce quand c'est possible" a porté. Bravo.

■ (jd) Réunis en assemblée des délégués, les radicaux suisses ont adopté leur programme électoral. Ils ne veulent pas succomber à la mode verte. Leur président a rappelé que le parti pratique depuis longtemps une politique de l'environnement et que grâce aux élus radicaux dans les communes, les cantons et au niveau fédéral des milliards de francs ont déjà été dépensés pour la protection de la nature.

CAMPAGNE
ELECTORALE

**Radicalement
Vert
pâle**

Le parti radical ne veut pas résoudre les problèmes écologiques au détriment de la stabilité sociale et politique, mais garder à l'esprit la vision de l'ensemble.

Des déclarations qui montrent à l'évidence que les radicaux n'ont pas encore saisi l'enjeu. La dégradation de l'environnement n'est pas un problème qui vient s'ajouter à d'autres. Elle met en question l'ensemble de nos habitudes, de nos comportements, de notre hiérarchie des valeurs. Et une véritable politique de l'environnement ne se mesure pas à l'importance des dépenses consenties mais bien à l'impact qu'elle a sur toutes les autres politiques.

Dividendes et collations

■ (y) Si l'émiettement du pouvoir suprême était le critère unique, à la fois nécessaire et suffisant à la démocratie, les sociétés anonymes constitueraient des institutions méritant la qualification de démocratiques. Et les assemblées générales, surtout celles qui rassemblent plusieurs milliers d'actionnaires, composeraient d'assez jolies Lands-gemeinde commerciales.

Ces comparaisons idéales ne correspondent pas à la réalité: l'assemblée générale est bien l'organe suprême de la société, mais elle exerce de fait un pouvoir purement formel, vidé de son contenu par les exigences du management et la complexité des affaires, dont le conseil d'administration (ou son comité, ou son seul délégué) se réserve la gestion. D'où le caractère de cérémonial rituel et totalement prévisible des assemblées générales, dont l'intérêt cumule après la clôture avec la collation plus ou moins riche offerte aux actionnaires et aux invités, qui l'ont bien méritée par leur patiente et passive présence.

Ces dernières années, les sociétés anonymes ont généré un tourisme d'un genre assez particulier.

Auparavant fréquentées par les représentants des banques et autres participants obligés, accompagnés par quelques veuves fortunées, les assemblées générales d'actionnaires réunissent désormais des centaines, voire des milliers, de petits porteurs, qui votent toutes les propositions du conseil d'administration et comptent davantage sur une récompense en nature aussitôt après l'assemblée que sur le dividende, souvent juste suffisant pour payer le voyage. Avec deux actions de chacune des plus grandes sociétés anonymes, un abonnement CFF à 100 fr., d'ailleurs vite amorti, un peu d'esprit d'organisation et le goût des voyages à Zurich ou ailleurs, un couple de retraités peut jouer les pique-assiettes plusieurs fois par semaine entre la fin avril et la mi-juin.

Les administrateurs constatent avec une certaine mélancolie l'augmentation de la moyenne d'âge des actionnaires présents, mais se consolent en y voyant un fidèle reflet du vieillissement général de la population. Et surtout, ils dotent sans réticence chaque année davantage le budget "AG", parce que l'image de la société interdit tout retour en arrière en matière de collation. On se souvient de l'effet désastreux de la suppression

des traditionnelles tartelettes aux fraises offertes aux actionnaires de la défunte Hermès (qui n'avait encore ni épousé Precisa, ni passé à l'échelon international). Toute réduction de l'ordinaire post-assemblée est interprétée comme un signe de ralentissement des affaires, psychologiquement aussi grave qu'une diminution ou même une suppression du dividende. En l'absence de tout guide spécialisé, les connaisseurs et habitués recommandent les assemblées des banques, même cantonales, et la Swissair, qui a évidemment l'expérience du catering: de manière générale, les sociétés riches et pas trop protestantes, de même que les entreprises du secteur alimentaire ou hôtelier, ont la cote pour des raisons faciles à imaginer.

Ventre pas encore plein peu contestataire

Bien entendu, les actionnaires touristes sont régalez de bon coeur, dans l'espoir inavoué de les voir faire masse et voter sans broncher les propositions soumises à l'assemblée. Le calcul s'avère juste dans la quasi-totalité des cas. Mais on a remarqué ces derniers temps que, mis à part les avocats connus pour jouer les contestataires professionnels, certains actionnaires du rang se permettaient d'intervenir. Ainsi, à la dernière

assemblée de la Banque cantonale vaudoise, les représentants de l'établissement, alignés sur la tribune derrière leur nom en grosses lettres, ont eu la désagréable surprise de voir le point "Divers" utilisé pour les remarques ou questions, d'habitude inexistantes. Pourquoi, a froidement interrogé un actionnaire, lui avoir conseillé un placement chez Orsat, et cela à un moment où les insiders ne pouvaient manquer de pressentir les ennuis qui ont suivi et valent aux obligataires une perte sèche de 40%? Bonne question en vérité, qui a reçu une réponse plutôt contournée.

Au reste, capitalisme populaire ou pas, les assemblées générales ne ronronnent plus toutes aussi tranquillement que le souhaiteraient les présidents: malgré la présence des banquiers détenteurs de "pouvoirs de représentation", qui votent sans broncher les propositions du conseil sauf avis expressément contraire des actionnaires, certaines voix discordantes se font de plus en plus souvent entendre. Sans aller jusqu'à s'organiser comme l'ont fait les actionnaires de Nestlé en créant la CANES, les porteurs de titres Usego et Alusuisse, par exemple, ont avec raison posé force questions. Dans le cas d'Alusuisse, ils ont mis en évidence des carences de la direction et des administrateurs, mais sans oser poser plus loin; toute proposition de refus des mesures d'assainissement préconisées pour éponger les 724 millions perdus (le plus gros amortissement du genre depuis l'affaire de Chiasso) aurait recueilli certes l'approbation de la majorité des personnes présentes, mais au mieux 30 000 voix contre 1,3 million venues des banques et autres "conformistes".

Une action = au moins une voix. Tel est le principe, apparemment égalitaire, qui en fait réserve le pouvoir aux "actionnaires majoritaires" ou aux plus gros détenteurs de pouvoirs de représentation – c'est-à-dire aux banques. Pour ne rien dire des bons sans droit de vote ou, inversement, des actions à droit de vote privilégié. Le pouvoir suprême appartient à l'assemblée générale des actionnaires selon le Code des obligations (article 698). Mais on y pratique le système censitaire, aggravé par le vote par procuration expresse ou tacite.

Autant dire que les "citoyens" de cette forme de démocratie ont intérêt à se concentrer sur le solide et les liquides servis après les scrutins.

(voir tableau ci-contre)

Business sans frontières

■ (mam) Une fois de plus, la dernière livraison de la lettre d'information CH+6 contient un dossier très intéressant sur un aspect peu connu de l'économie suisse. Si les banques sont en général désignées – et décriées – comme le premier fer de lance du secteur tertiaire helvétique à l'étranger, l'activité de nos compagnies d'assurances hors des frontières nationales n'est pratiquement jamais mentionnée. Très discrète, elle n'en est pas moins

Le capitalisme populaire à la suisse

On évalue à 500 000 environ le nombre d'actionnaires porteurs de deux ou trois titres, soit un Suisse sur 11. Les sociétés les plus recherchées sont:

Société	Nombre d'actionnaires	Dont collaborateurs de la société
UBS	96 000	14 600
Crédit Suisse	75 000	7 000
SBS	70 000	—
BPS	35 000	3 200
Nestlé	100 000 *	1 100
Alusuisse	70 000	6 000
Ciba-Geigy	60 000	15 000
Swissair	41 000	6 000
BBC	30 000	—
Oerlikon Bührlé	30 000	3 000
Sandoz	29 000	5 100

Pour comparaison:

CFV	3 000	—
Rinsoz & Ormont	2 700	56
Sibra	2 500	100
Cortailod Holding	2 100	25
La Neuchâteloise	—	—
Assurances	1 410	60
Hermes Precisa	—	—
International	1 400 **	57
Innovation	500	—
Grand Passage	500	—

* Dont une proportion exceptionnellement élevée d'étrangers (30-35%)

** Dont 47% d'étrangers (Olivetti)

Source: *Schweizerische Handels-Zeitung*, 19.9.1985 – Enquête 1985 auprès des sociétés cotées en bourse de Zurich, ainsi qu'auprès de diverses entreprises constituées en SA.

considérable: "En 1985, selon le dernier rapport de l'Office fédéral des assurances privées, sur un encaissement total de 35,2 milliards de francs, on peut estimer à 17,9 milliards les primes provenant des affaires directes et indirectes à l'étranger. Cela représente grosso modo le 50% et l'on retrouve sensiblement la même proportion dans les effectifs des compagnies, qui emploient plus de 45 000 personnes hors de nos frontières".

Cette vocation mondiale (bien qu'elle se manifeste surtout dans les pays développés) de nos compagnies d'assurances date du milieu du XIX^e. Le succès tient en gros aux mêmes raisons que celles qui font la réputation des banques: stabilité de la monnaie, réputation de sérieux dans les affaires, absence de conflits dans le pays, neutralité, pérennité des entreprises.

Pour contourner l'obstacle que représente notre situation de pays non membre de la CEE, les assureurs suisses se livrent à toutes sortes de rachats. Les activités couvrent à peu près tout le secteur, avec une nette préférence pour la réassurance et l'assurance-vie. Dans ce domaine, les multinationales jouent un rôle de partenaire utile, confiant volontiers le dossier assurances de l'ensemble de leur personnel à une seule compagnie.

PAIX DU TRAVAIL

Auraient-ils peur ?

■ (cfp) Faut-il en rire ou en pleurer ?

Le magazine économique *Bilanz* publie une étude sur la paix du travail, dont on fêtera bientôt le jubilé dans la métallurgie. Diverses festivités sont prévues et l'information ne sera pas oubliée. C'est ainsi qu'une série d'affiches devraient être placardées dans les entreprises affiliées à l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM). Or, un certain nombre de ces maisons s'opposent à tout affichage pour ne pas tolérer la propagande politique aux places de travail. Etrange conception si, comme l'affirme *Bilanz*, ces affiches ne sont que des fac-similés de la convention signée entre l'ASM et les syndicats.

COMMERCE DE DETAIL

L'informatique que j'M

■ (mam) Condamnée à réinvestir sans arrêt ses bénéfices dans ses propres affaires, la Migros l'est-elle également à réussir dans tout ce qu'elle entreprend ?

On peut se poser la question en lisant, dans son dernier rapport annuel, le paragraphe consacré au département M-informatique. De janvier à décembre 86, le chiffre d'affaires est passé de 3,7 à 18,3 millions et le nombre de personnes employées de 25 à 87. Pas mal, si l'on considère que ce résultat se répartit sur cinq points de vente et qu'un seul nouveau magasin s'est ouvert en cours d'année. Carrément impressionnant lorsque l'on sait que le prix moyen d'un ordinateur personnel a chuté durant la période considérée au point que la même machine coûtait en décembre 30% de son prix de janvier.

Pour une écologie des esprits

Il y a quatre ans, les premiers succès significatifs du parti écologiste ont suscité, à gauche, des commentaires superficiels, suffisants ou hargneux.

Superficiels. La "vague verte" naissante était considérée comme une mode éphémère... Un éminent professeur prédisait à ce "parti d'une seule idée" quelques succès en dents de scie, puis l'inexorable disparition. Un autre, non moins éminent, ne trouvait qu'une distinction à faire entre Vigilants et écolos : les seconds, disait-il, sont moins crispés. Ni l'un ni l'autre n'avaient pris la peine de lire le programme du PEG.

Suffisants. "Le PS a intégré toutes les revendications écologiques, donc le PEG est inutile" proclamait Bernard Ziegler avant les élections cantonales genevoises de 1985. Le futur patron de la police genevoise, élu par la suite avec le soutien du PEG et de tout le mouvement écologiste, assurait que les écologistes ne passeraient pas le quorum de 7%. Or ils ont dépassé 8%, et ils gravitent aujourd'hui autour de 15%.

Hargneux. "C'est quoi ces enfants de bourgeois qui viennent piquer les sièges de la gauche", entendait-on grogner dans les milieux syndicalistes traditionnels. Il est vrai qu'en 1983 et en 1985, à Genève, les gains écologistes ont coïncidé assez exactement avec les pertes du PS. Les élections de cette année ont corrigé cette illusion d'optique : les "Verts" zurichois ont "piqué" leurs 18 nouveaux sièges aux partis bourgeois. Aux municipales de Genève, les sacrifices imposés aux partis traditionnels par l'arrivée de 11 verts se répartissent très harmonieusement entre la gauche et la droite. Quoi qu'il en soit, l'idée que des sièges puissent être "piqués" à des gens qui s'en sentent les légitimes propriétaires ne paraît pas outrageusement démocratique.

Aujourd'hui, le ton a radicalement changé. Les éminents professeurs, qui lisent *Le Monde diplomatique*, décèlent sous la marée verte les indices d'un mouvement social et culturel en profondeur. Denis Barrelet prophétise à *Table ouverte* une révolution culturelle et assure que les partis traditionnels disparaîtront s'ils n'adoptent pas le programme des écologistes. La gauche genevoise propose au PEG une alliance électorale ; le Parti du travail poussant l'amabilité jusqu'à compter le PEG au nombre des "forces de progrès".

Après les vagues vertes du printemps 1987, les commentaires tendent à devenir flatteurs ou copinesques, mais pas forcément plus pertinents. Les commentateurs, dans leur enthousiasme, oublient généralement deux évidences :

- 1) le mouvement écologiste reste très minoritaire, même s'il tend aujourd'hui à sortir de la marginalité,
- 2) le programme écologiste ne peut pas être intégré tel quel, ni sans profonds déchirements, par les partis traditionnels.

Tous les partis semblent saisis d'une sorte de fébrilité verte, rivalisent de zèle écologiste dans leurs programmes, dans le but estimable de limiter autant que possible la nouvelle hémorragie qui les menace aux prochaines élections. Ce faisant, ils semblent accorder une priorité électorale absolue à une population représentant au plus un quart de l'électorat. Ils négligent leur électorat traditionnel, comme s'ils étaient assurés de sa fidélité. Or cette fidélité s'érode à toute allure. Le PS est payé pour savoir que beaucoup d'ouvriers et de syndicalistes ne lui ont pas pardonné les accents verts de ses dernières campagnes; au mieux, ils ont renoncé à voter, au pire, ils ont voté Vigilance. De même, les autoclubistes militants ne se sont pas tous reconnus dans la

dernière campagne du parti radical, qui accordait la priorité des priorités à la pureté de l'air. Si ces tendances s'accroissent, elles profiteront probablement à deux partis restés fidèles à leurs électeurs traditionnels: le parti libéral à droite et le parti du travail à gauche.

Les écologistes disent volontiers qu'ils ne sont pas de gauche ou de droite. Il est vrai qu'à leurs yeux, ces catégories sont dépassées par la réalité sociale actuelle, et qu'elles ne permettent pas une appréhension juste des problèmes à venir. Il n'en reste pas moins que la gauche et la droite, avec les sensibilités, les réflexes et les valeurs qui leur sont liés, sont encore bien vivantes dans les mentalités d'une majorité de la population. Or devenir écolo-giste revient peu ou prou à violer ces sensibilités, à modifier ces réflexes, à bouleverser ces valeurs. Le sacrifice du mythe de la croissance économique, nécessaire et urgent pour les écologistes, reste douloureux, voire impossible, pour les politiciens traditionnels les plus sincèrement préoccupés par le dépérissement des forêts ou par les dangers du nucléaire.

Une révolution culturelle est nécessaire, si l'on veut éviter les catastrophes promises par l'avènement de la technocratie et l'épuisement des ressources naturelles. Mais l'histoire montre qu'une telle révolution ne peut pas être imposée d'en haut, ni surtout s'accomplir en quelques jours. Il y a aussi une écologie spirituelle à respecter. Elle dit qu'on ne peut pas brusquer des équilibres mentaux acquis par des vies de travail et des siècles d'histoire, sans s'exposer à de graves atteintes psychiques, sociales et politiques.

Si le parti écologiste a une utilité, ce pourrait être de permettre aux partis traditionnels de rester eux-mêmes, tant que la majorité du peuple suisse aura besoin d'eux pour se sentir représentée et intégrée dans la société. Et d'évoluer vers l'écologie au rythme réel des mentalités, plutôt que dans l'incohérence frénétique des campagnes électorales.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. L. Rebeaud est conseiller national écologiste.

La gloire de l'écrivain

Je vous parlais de *Compact* et de la critique "opaque" ... Encore un article, de M. Denis Roche, dans *La Quinzaine littéraire*, c'est-à-dire dans l'un des périodiques importants d'aujourd'hui:

"Il s'agit du livre mémorable (il s'agit toujours de *Compact*) de l'absence personnelle - grâce à la technique consciente de l'écriture - en même temps que de la plus déchirante des autobiographies". :

"... l'absence personnelle" - ça veut dire quoi ? Y a-t-il donc des absences "impersonnelles" ?

"... technique consciente .." - il y a donc des techniques "inconscientes" ?

"... la plus déchirante ..." : la critique a lu toutes les autobiographies, les a classées, etc? Premier : Maurice Roche, qui l'emporte après une échappée en solitaire. Plus un peloton emmené par Rousseau, qui gagne au sprint avec une longueur d'avance devant Saint Augustin, Sartre et Chateaubriand... ?

Vous me direz que voilà de l'excellente critique, puisqu'on comprend tout de suite que le livre dont il est question est sans valeur, qu'il est un incomparable exemple de logomachie prétentieuse et vide ? Mais ce n'est même pas sûr ! On a parfois des surprises, et peut-être *Compact* est-il un livre honnête, tout simple et transparent...

Parlons

Parlons d'un livre évident : je vous disais *Les petits camarades*, d'Etienne Barilier - il s'agit de Jean-Paul Sartre et de Raymond Aron, qui s'appelaient l'un l'autre "mon petit camarade" aux beaux temps de l'Ecole Normale Supérieure (volée Sartre-Aron-Nizan-Simone de Beauvoir - ça vaut bien la fameuse volée Baudrillard-Bergson !)

Voici quelques années, un plumeur nommé Brocher avait parlé d'Albert Camus comme d'un bon écrivain, d'un bon philosophe "pour classes terminales". J'avais alors pensé - je pense encore que c'est le plus magnifique éloge qu'on puisse faire d'un livre et d'un écrivain : il me paraît clair en effet que l'écrivain - du plus grand jusqu'au plus modeste - désire être lu *d'abord* par les élèves des classes terminales (on les appelle à Lausanne des *gymnasien(ne)s*, et non par des professeurs ou des gens de lettres parisiens ou lausannois - sort épouvantable que les âmes les plus roides ne sauraient envisager sans frémir ! Aujourd'hui, un critique écrivait quelque part que *Les petits camarades* représentait "l'idéal pour les classes terminales". Eh oui ! Un livre clair, qui évite remarquablement le jargon et les contorsions des spécialistes ! De quoi s'agit-il ?

On a coutume d'opposer irrémédiablement Sartre et Aron (comme on opposait Voltaire et Rousseau - et déjà George Sand proposait de les réunir sur un même piédestal - "les grandes pensées viennent du coeur", disait Michelet). Barilier s'efforce de les montrer complémentaires, l'un créateur avant tout et soumettant la réalité à l'imaginaire ; l'autre s'en tenant à la froide raison : "De deux choses l'une, mon petit camarade", disait Aron ! Or, "au bout du compte, dit Barilier, les deux hommes sont de la même race en voie d'extinction, celle des humanistes", écrit Isabelle Rüf dans un excellent article de *L'Hebdo*. "Ils mettent tous les deux la liberté de l'homme face à tous les déterminismes. En cela, ils sont proches, 'petits camarades' enfin réunis dans la volonté de penser le monde du point de vue de l'homme".

A suivre!

Schlieren (ZH) est en train de devenir une sorte de capitale des arts graphiques: la *NZZ* y ouvre un chantier pour son nouveau centre de production, budgété à 100 millions et le *Tages Anzeiger* y construira l'imprimerie la plus moderne du pays. A côté de ces deux géants, l'Imprimerie coopérative zurichoise (gdz) vient de poser la première pierre d'un bâtiment dont l'exploitation devrait démarrer en 1989.

ECHOS DES MEDIAS

La *NZZ* publie désormais le bulletin de la pollution de l'air à Genève en plus de celui de Zurich. Le *Sonntags-Zeitung* fait le point hebdomadaire de l'état de l'air dans les deux villes au moyen de graphiques en couleur. La *NZZ* - encore - envisage d'étendre à Berne et à Lucerne son propre réseau de distribution matinale aux abonnés, dont bénéficient déjà Zurich et Bâle.

Loin du tapage qu'occasionnent les stars de la TV française, le quotidien de tendance socialiste *Le Main de Paris* - en proie à d'énormes difficultés financières - dépose son bilan. Le journal ne cessera pas de paraître pour l'instant; Paul Quilès, ancien ministre socialiste et président de la société éditrice depuis février, est à la recherche de nouveaux partenaires dont l'arrivée ne bouleverserait pas trop la ligne rédactionnelle du journal.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Raymond Durussel

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

JeanLouis Cornuz, Laurent Rebeaud

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA

La nouvelle trahison des clercs

■ (ag) Alain Finkielkraut s'est mis sous la bannière de Julien Benda ⁽¹⁾ pour dénoncer la trahison des clercs d'aujourd'hui. Le titre de son essai est pompeux *La défaite de la pensée* ⁽²⁾, la démonstration tourne parfois trop rond comme une dissertation française; mais la perspective est originale, l'angle d'attaque juste. Pièce importante dans le débat sur le postmodernisme.

Les lumières

Un des signes de ralliement du courant postmoderniste, c'est la critique du siècle des *Lumières*. Dans ce refus (obscurantiste donc, par provocation ou conviction) se rejoignent les déçus du stalinisme, la droite traditionnelle, une nouvelle variété de tiers-mondistes; beaucoup de monde et de nombreuses familles.

Cette référence au XVIII^e siècle ne traduit aucune lecture neuve.

J'aimerais le souligner avant d'en venir aux thèses de Finkielkraut. Les *Lumières* sont définies par ceux qui les contestent comme la croyance au "progrès linéaire" (la formule tourne même au cliché) et jugées coupables d'avoir voulu lutter contre le préjugé et la superstition.

Or la pensée des Grands du XVIII^e siècle ne correspond pas à cette "linéarité naïve". Où l'illusion d'un progrès continu chez Montesquieu obsédé par la décadence des Empires Romain ou Turc? où chez Voltaire qui concilie l'engagement avec une vision pessimiste de l'homme? où chez Rousseau qui conteste l'idée même d'un progrès? où chez Diderot qui croit à une histoire parfois cyclique, parfois évoluant sous l'effet d'imprévisibles mutations?

Même méconnaissance, semble-t-il, de l'*Aufklärung* allemande?

De Herder à Renan

La querelle qu'il faut faire à ceux qui de la sorte déforment Les *Lumières* n'est pas pédante et réservée aux historiens de la littérature. Qu'attendre

de ceux qui, avec prétention, jouent sur un synthétiseur la vieille rengaine; c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau.

Finkielkraut ne prend pas la défense des *Lumières* en remontant au XVIII^e dans son ensemble. Il part de Herder – un Herder simplifié –, inventeur contre la fadeur du goût français dominant, puis contre l'impérialisme napoléonien du *Volksgeist*. Ce concept du génie national, dans le XIX^e où se renforcent les Etats, va être récupéré sous diverses formes à droite bien sûr, à gauche parfois jusqu'au moment où l'histoire exige une clarification. Comment au nom du *Volksgeist* français défendre après 1871 l'appartenance de l'Alsace-Lorraine à la France, alors que les petits écoliers français apprenaient à chanter pour Noël, par fidélité à leurs condisciples alsaciens annexés, "ô Tannenbaum"? Puis vint aussi l'affaire Dreyfus. Finkielkraut renvoie, dans ce raccourci historique, à de très belles pages de Renan. C'est un des intérêts de son essai.

La désoccidentalisation

Toute société a tendance à se situer au centre du monde et à imposer le modèle de son échelle des valeurs. Le colonialisme appliqua ce principe à l'ensemble des continents, se présentant comme le moyen le plus court de faire passer les "sauvages retardataires" à la civilisation.

La décolonisation d'après 1945, mais, avant elle, le travail des ethnologues, ont cassé le moule unique,

mis en valeur la richesse des cultures, des savoir-faire, des créations d'art.

La reconnaissance de la souveraineté des peuples autrefois colonisés impliquait pour eux la récupération de leur histoire, de leur génie, de leur identité.

Mais la revendication de cette richesse et de cette diversité est poussée par les xénophiles jusqu'à l'acceptation de toutes les différences. Comment ne pas voir, dans cette légitimation de sociétés oppressives pour les femmes et pour les minorités, la complaisance courante des intellectuels manifestée envers des régimes forts. Ils abandonnent, par peur d'être jugés occidentaux, les valeurs universelles (certains rougiront d'utiliser ce mot "universel") qui transcendent l'identité nationale, qui font que l'homme est, selon la belle formule de Renan "un être libre, c'est-à-dire moral".

Melting-pot culturel

Finkielkraut prolonge sa critique au domaine de la culture.

De la même manière que tout est identité nationale, certains jugent que tout est culture. Voir les définitions que, dans son Message, le Conseil fédéral lui-même donnait du tout-culturel.

La percée de la linguistique et de la sémiologie, notamment dans l'enseignement, en est une expression. Vous prenez un vers de Mallarmé, un slogan publicitaire, etc. et vous analysez la production du sens, tout étant significatif et égal à tout.

Protester passera pour élitiste, réactionnaire. Il ne s'agit pourtant pas de défendre je ne sais quel classicisme fermé, mais de soutenir qu'il y a dans les oeuvres fortes un sens enrichi, et cet enrichissement n'est pas une valeur esthétique contreplaquée, mais quelque chose qui tient de la qualité morale et de la liberté.

(1) *La trahison des clercs*. Réédité chez Grasset en 1975 avec un avant-propos d'Etiemble. André Lwoff, prix Nobel de médecine, qui signe une introduction signale cette cuistrerie du Grand Larousse encyclopédique. La vigoureuse défense des valeurs rationnelles par Benda y est définie comme un "Pamphlet contre les intellectuels".

(2) Gallimard 1987.